



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201089-20250224-202502-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025

Département de la Loire

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
DELIBERATION N° 202502-06**

Nombre de Conseillers :

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum :8

Nombre d'absent(s) : 5

Nombre de membres présent(s) : 10

Nombre de pouvoir(s) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre Février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-Le-Grand dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DESTRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 FEVRIER 2025

Étaient présents : DESTRAS Christophe ; Michel RIBBA ; ROCHET Christine ; DECHAUMET Sébastien ; MBOCK Eléazar ; BOURGIN METTON Nadine ; DUMOULIN Denise ; DUPEYRON Serge ; VIRICELLE Françoise ; CROZIER Julien ;

Etaient absents excusés : GARNIER Léo ; CLUZEL Sylvain ; CRETON Cécile

Avaient donné procuration : CHEVROT Christine à RIBBA Michel ; LAGARDE Elisabeth à DESTRAS Christophe

Secrétaire de séance : BOURGIN METTON Nadine

Objet : ASSOCIATION « LES PETITS ATELIERS » - DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET THEATRE

L'association AJD locataire du site du Domaine de La Tour a proposé aux associations de la commune via la municipalité l'utilisation d'une partie leur bâtiment.

Après avoir pris contact avec les associations susceptibles d'être intéressées, il ressort que seul l'association « Aux Petits Ateliers » a fait part d'un retour positif pour leur activité théâtre.

Les membres du théâtre se réunissent environ une fois par semaine en dehors des vacances scolaires dans une pièce de la mairie trop petite, ou parfois, dans la salle des associations, en fonction des représentations envisagées.

La municipalité ne disposant pas de locaux permettant à la fois d'entreposer du matériel et de permettre les répétitions théâtre, la solution d'effectuer cette activité dans un local du Domaine de la Tour semble judicieuse.

Afin de pallier aux frais de fonctionnement dû à l'utilisation de cette salle, Le Domaine de la Tour demande aux utilisateurs de participer aux frais de chauffage.

Une convention sera établie entre la structure du Domaine de la Tour et l'association de théâtre.

Il est proposé au conseil municipal, de verser une subvention d'un montant à hauteur de 300 € annuel à l'association « Aux Petits Ateliers » afin qu'elle ne supporte pas directement cette dépense, ce pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, reconductible.

Vote : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions cette proposition.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'Hôpital-Le-Grand, le 25 février 2025

Le Maire,

Le secrétaire,

Christophe DESTRAS

BOURGIN METTON Nadine

